

Points marquants au CA du 11 octobre 2022 : (par les élu.e.s UHDE)

- **Transport** : Vote à l'unanimité d'une motion à Région IDF + RATP demandant de résoudre les problèmes de transport. Provost (rectorat) et E Ducrohet (Région) ne prennent pas part au vote. E Ducrohet (Région) c'est à cause des faux arrêts de travail des chauffeurs !

- **Restauration** : E laonna (EI) : il y a assez de places, c'est une question de répartition. Une application informant des fréquentations est en préparation. S.Morin Delerm : il faut utiliser la carte Izly pour accélérer le passage en caisse. (info, pas de vote)

- **Trajectoire université cible**. On ne parle plus de fusion mais d'intégration. Changement de nom des UMA (Paris-Saclay-Versailles, Paris-Saclay-Evry). Toujours Paris-Saclay porteuse de politique de la marque et des classements internationaux, LDD, GS et EUCPS. Pas de fusion des composantes ni des services, sauf demandées par elles/eux.

-> Réactions négatives des élus car absence de concertation préalable des instances UVSQ/UEVE, problème de calendrier qui ne laisse pas le temps de la réflexion, décision ne sera pas synchrone avec les élections dans les UMA et à Paris-Saclay. Nous avons rappelé quelques éléments du rapport DEGEST + sentiment d'abandon / relégation des personnels des UMA + problème des étudiants baladés entre les sites non résolu. (info, pas de vote)

- **CFA de l'université**. Créé pour augmenter les ressources propres et améliorer l'accompagnement des formations.

- **Budget rectification** (Elodie Fourcade) : **Pas de compensation de la hausse du point d'indice par l'état pour 2022**. Une compensation sera mise en place pour 2023, mais on ne sait pas si son montant sera à la hauteur de ce qui est prévu comme coût pour l'université (10M€).

La compensation de l'augmentation du coût de l'énergie n'est pas prévue pour l'instant. Il y aura peut-être quelque chose qui arrivera tardivement (en décembre) mais on n'en connaît pas le montant et on n'en est même pas sûr. Nous **sommes invités à puiser dans les fonds de roulement et à faire de la sobriété**. (Seul UHDE a voté contre ce Budget Rectificatif)

- **RIFSEEP** : vote UHDE contre, SNPTES abstention, CFDT abs/pour, comme en CT avec mêmes arguments.

- **Exonération des frais d'inscription**. Question UHDE : Pas de mention de l'exonération pour les doctorants ni HDR. Pourquoi ? I Demachy (ID) : pas le lieu et HDR c'est interdit. UHDE : Et le 2e alinéa de l'article 219-50 du code de l'éducation alors ? ID : connaît pas. EI : Colldoc, on les a contactés, ils ne répondent pas. (vérification faites après le CA, ils ont répondu, ils ont RDV le 20/10 à 17h avec S. Pommier).